

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT LES ANNÉES 1896-1897

PAR

M. GEORGES PERROT

MEMBRE DE L'INSTITUT

Lu dans la séance du 4 mars 1898



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC XCVIII

**INSTITUT
1898. — 7.**

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT LES ANNÉES 1896-1897

PAR

M. GEORGES PERROT

MEMBRE DE L'INSTITUT

Lu dans la séance du 4 mars 1898.

MESSIEURS,

Au cours de l'année 1896-1897, la curiosité de l'esprit ne s'est pas ralentie et les bonnes méthodes de recherche ont continué d'être pratiquées dans nos deux colonies savantes de Rome et d'Athènes, sous la direction de deux de nos confrères qui donnent aux jeunes gens confiés à leurs soins l'exemple du travail et qui leur offrent, par leurs écrits, d'utiles et précieux modèles de science et de judicieuse critique.

L'École des Hautes Études, l'École des Chartes et

l'École normale sont en possession du privilège de fournir à l'École française de Rome les pensionnaires qui reçoivent l'hospitalité du palais Farnèse et de sa belle bibliothèque. La variété des mémoires que nous adressent ces pensionnaires s'explique par la diversité même de leurs origine. L'Italie, par la richesse de son histoire tant de fois séculaire, par celle de ses ruines, de ses monuments et de ses musées, de ses bibliothèques et de ses archives, sollicite en tous sens la curiosité de nos jeunes missionnaires; il leur est souvent difficile de faire un choix entre tant de sujets qui les tentent. C'est ainsi que M. Dufourcq, ancien élève de l'École normale, agrégé d'histoire, a partagé son temps, pendant ses deux années de pension, entre l'étude des antiquités chrétiennes et celle d'événements politiques qui appartiennent presque à l'histoire contemporaine.

A ne lire que les titres des deux mémoires qu'il nous a envoyés, on croirait avoir sous les yeux l'œuvre de deux auteurs différents; ces mémoires n'ont de commun que le sentiment qui les anime, le vif et sincère désir de résoudre, par une minutieuse enquête, d'obscurs et difficiles problèmes, d'arriver, par une recherche bien conduite, à la découverte de la vérité.

Le plus important des mémoires de M. Dufourcq, ou du moins celui qui se rattache le mieux aux études auxquelles s'intéresse l'Académie a pour titre : *les « Gesta martyrum » romains.*

Il ne faut pas étudier longtemps, dans leur texte original, les légendes des martyrs romains, pour être frappé de la singulière ressemblance qu'elles ont entre elles, tant au

point de vue du style et de la langue que pour la façon de concevoir les choses et d'ordonner le récit. Ces textes sont évidemment apparentés. Ne serait-il pas possible de les tirer de l'extrême dispersion où nous les présentent les recueils hagiographiques, de les rapprocher, de les comparer, enfin de les replacer à leur date et dans leur milieu littéraire ?

Telle est la tâche que M. Dufourcq s'est assignée. Il a recherché, dans les collections de Surius, des Bollandistes et autres, les textes publiés d'une manière telle quelle, le plus souvent en fragments. Il s'est enquis, sommairement, du rapport qu'il y a entre ces éditions et les manuscrits dont elles dérivent. C'est ainsi qu'il a pu dresser la liste d'une cinquantaine de compositions hagiographiques offrant toutes cet air de parenté qui incite à les grouper dans une même suite de recherches.

Que ces pièces soient inauthentiques, c'est ce qui se voit au premier coup d'œil. M. Dufourcq a voulu renforcer cette impression en comparant minutieusement les gestes romains avec un texte vraiment antique, la passion africaine des saints Jacques et Marin. Pour plus de sûreté, il a dressé l'inventaire des renseignements que l'on possédait au IV^e siècle sur les martyrs de Rome, et constaté que le pape Damase, en particulier, pourtant bien placé pour être informé et très curieux de ce genre de traditions, n'avait déjà plus que des notions très vagues et très rares. Il est donc clair que les légendes romaines doivent beaucoup plus à l'imagination de leurs rédacteurs qu'à des traditions sérieuses.

Mais, d'où viennent-elles ? A quelle date ont-elles été

rédigées? M. Dufourcq est parvenu à en dater quelques-unes avec une certaine précision. Il a remarqué que plusieurs d'entre elles avaient été mises à contribution pour la plus ancienne rédaction du *Liber pontificalis*, ce qui suppose qu'elles existaient au commencement du vi^e siècle; enfin que le *Liber pontificalis* et quelques autres écrits du même temps se préoccupent en général des *Gesta martyrum*. De tout ceci, il ressort une date, non seulement pour telle ou telle pièce, mais pour toutes, car il est évident qu'elles sont contemporaines; l'auteur du mémoire le met en parfaite évidence par une attentive comparaison de tous les détails de langue, de style et de composition.

Ainsi les *Gesta martyrum* sont du temps des Goths, antérieurs à la période byzantine de l'histoire de Rome. Aucun trait, dans leur rédaction, ne dément cette attribution chronologique. Il est, d'ailleurs, manifeste que tout cela sort d'un milieu romain, de ce milieu ecclésiastique inférieur, où l'on écrivait pour les petites gens, pour satisfaire en particulier la curiosité des pèlerins. L'idée que l'on se faisait des persécutions déjà lointaines est singulièrement enfantine; la morale est dépourvue d'élévation; la psychologie est assez grossière. La chasteté a pris, pour le public auquel on s'adresse, la place de reine des vertus, autrefois réservée à la charité; le merveilleux est un ressort dont on use et abuse de la façon la plus fatigante.

D'autre part, il est visible que ces récits ne sont pas complètement en l'air; les héros des *Gesta* figurent, dès le IV^e siècle, dans les calendriers officiels de l'église romaine; leurs tombeaux étaient visités dans les cimetières subur-

bains; les pèlerins y affluaient; quelques-uns d'entre eux s'étaient transformés en églises; enfin, dans l'enceinte même de Rome, plus d'une basilique se réclamait de leur culte. M. Dufourcq a voulu voir ce que la tradition monumentale, liturgique, populaire, avait pu fournir à chaque légende. Il a fait le tour des sanctuaires de la ville et de la banlieue, rattachant à chacun la légende qui paraît y être née, et cherchant à démêler dans les conditions topographiques et historiques la genèse du récit hagiographique. On peut regretter qu'il ait porté tant de zèle dans cette enquête spéciale; il a voulu tout expliquer, ou au moins expliquer plus de choses qu'il n'y en a d'expliquables dans l'état présent de nos informations. Ajoutons que, sans cesser d'être scientifique, sa critique des traditions pourrait être moins implacable.

Le mémoire se termine par un essai sur l'influence qu'ont exercée sur la littérature et sur l'art les *Gesta* des martyrs romains. Ce n'est qu'un essai. Une étude complète serait infinie; peut-être l'auteur eût-il bien fait de ne pas dépasser les temps carolingiens, et, plus précisément, le IX^e siècle.

Dans sa distribution générale, le travail de M. Dufourcq s'inspire d'une tendresse peut-être excessive pour les classifications méthodiques. La charpente en est trop apparente. S'il imprime son mémoire, il devra l'expurger d'un peu de scolastique et aussi baisser le ton, parfois autoritaire, avec lequel il inculque, j'allais dire il assène, ses impressions et conclusions. C'est ainsi qu'il fera valoir comme elles le méritent des recherches patientes, conduites avec beaucoup de sagacité. Il serait à désirer que

l'intérêt extrême avec lequel il a traité son sujet l'encourageât à s'en occuper plus à fond et à nous donner un recueil de ces *Gesta* romains, si curieux dans leur ensemble, mais où il est si difficile de faire la part des éléments historiques qu'ils peuvent contenir.

Nous insisterons moins sur le second mémoire de M. Dufourcq, qui, par le sujet qu'il traite, semblerait devoir être plutôt soumis à l'examen d'une autre académie; il est intitulé : *Murat en 1815*. La première idée de ce travail a certainement été suggérée à M. Dufourcq par des souvenirs de famille, car il est l'arrière-petit-neveu du général Desvernois, qui servit de 1806 à 1815 dans le royaume de Naples, et dont il lui a été donné de lire les mémoires encore inédits; mais, le sujet une fois choisi, l'auteur n'a négligé aucun moyen d'information, et l'œuvre qu'il nous présente est un intéressant morceau d'histoire.

Le travail de M. Dufourcq se compose de deux parties bien distinctes. Dans la première, il nous montre en Murat le champion de l'unité italienne, perdant son trône dans une campagne malencontreusement entreprise contre l'Autriche; dans la seconde, il retrace la vie errante du roi de Naples, de juin à octobre 1815, en prenant à tâche de réfuter la thèse récemment développée par le marquis de Sassenay dans un livre sur *les Derniers mois de Murat*, et d'après laquelle ce prince aurait été attiré au Pizzo, dans un guet-apens véritable, ourdi par le chevalier Luigi de Medici, puis agréé par les ministres de Ferdinand IV. Pour M. Dufourcq, la chasse odieuse à laquelle Murat fut en butte sur les côtés de Provence et sa mise hors la loi en septembre 1815 sont les principaux éléments de la

folle résolution qui devait perdre le monarque déchu ; à son avis, les ministres de Ferdinand IV, après avoir tout fait pour éviter le débarquement du roi Joachim, frappèrent surtout en lui l'homme qui, deux mois auparavant, avait donné au rêve de l'unité italienne une forme précise. Le mémoire de M. Dufourcq, écrit d'une allure rapide, se lit avec plaisir ; il gagnerait, cependant, à être soigneusement revu au point de vue du style.

Avec M. Madelin, ancien élève de l'École des Chartes et de l'École des Hautes Études, nous sommes reportés vers une période de notre histoire qui est comprise dans le champ de nos études.

L'Entrevue de Bologne et le Concordat de François I^{er} et de Léon X, tel est le titre du mémoire que nous a adressé M. Madelin. En vue de cette étude, il a entrepris le dépouillement des archives et des bibliothèques de l'Italie et de la France. Son enquête est terminée en ce qui concerne l'Italie ; elle est seulement commencée pour la France. Les documents retrouvés ne sont pas, jusqu'ici, fort nombreux ; mais ils sont utiles et intéressants.

M. Madelin a bien vu que la manière dont furent conduites les négociations suffit à expliquer cette pénurie de textes. Le mémoire qu'envoie M. Madelin n'est pas définitif ; mais déjà il nous fait mieux connaître et mieux comprendre le concordat dont l'histoire est rattachée, comme elle doit l'être, aux événements politiques et militaires.

Avec M. Join-Lambert, ancien élève de l'École des Chartes, nous remontons plus haut encore, jusqu'au cœur du moyen âge. M. Join-Lambert continue à l'École la tradition de ces études d'histoire de l'art qui y ont été re-

présentées si brillamment jadis par notre confrère M. Müntz, et, au cours des années précédentes, par M. Bertaux, dont les recherches et les découvertes ont trouvé à l'Académie un bienveillant accueil. M. Join-Lambert nous a envoyé la première partie d'une *Étude sur l'art et l'architecture en Sicile du XII^e au XVI^e siècle*. (Texte et planches.)

Ce travail, qui dénote un esprit d'observation très développé et de longues recherches, porte sur un grand nombre de monuments civils et religieux. L'auteur commence par soumettre à un rapide examen les édifices de la Sicile antérieurs à Frédéric II. Il cherche à définir la part des différents styles dont l'action s'est fait sentir aux artistes qui ont construit et décoré ces monuments ; il étudie, l'une après l'autre, l'influence arabe, l'influence byzantine et l'influence normande. Il réduit cette dernière à une juste mesure. Un autre pensionnaire de l'École de Rome, lui aussi élève de l'École des Chartes, M. Enlart, s'était déjà attaqué à ce problème. M. Join-Lambert complète et rectifie sur certains points les observations de son devancier. Il montre que l'édifice subsistant où les influences normandes sont le plus sensibles est la cathédrale de Cefalù ; par malheur il reste peu de chose de la construction première. Bâtie de 1129 à 1132, cette église a été fort remaniée. Les parties hautes du chœur et du transept datent de la fin du XII^e siècle ; la nef date du XIII^e siècle. D'autres parties sont plus jeunes encore.

Dans la seconde partie de son travail, M. Join-Lambert décrit l'œuvre architecturale de Frédéric II. Il consacre une étude étendue et très neuve aux châteaux bâtis par

Frédéric II, châteaux où la marque des méthodes de l'architecture française est très manifeste. Il examine avec force détails Castro-Giovanni, Castro del Monte, Castel-Maniace, etc.

Deux atlas de planches et de photogravures permettent de suivre ces descriptions et font connaître une foule de particularités inconnues jusqu'ici.

Après avoir étudié ceux des châteaux de Frédéric II qui ont évidemment été bâtis par des maîtres français, M. Join-Lambert examine une série de monuments où l'influence française est encore très marquée, mais qui sont l'œuvre d'artistes locaux.

Enfin, dans la troisième partie, il étudie les travaux d'architecture du XIV^e et du XV^e siècle et montre les influences qui y dominent. C'est, d'une part l'art italien, très reconnaissable dans la cathédrale de Messine, et l'art espagnol.

M. Join-Lambert expose son sujet avec sobriété, sans se perdre dans la minutie des détails. Pour être publié, le travail aurait besoin d'être revu au point de vue du style ; il a été rédigé un peu rapidement.

Enfin il semble que l'auteur aurait pu trouver dans ces sources écrites d'utiles indications. On peut lui reprocher également de n'avoir pas suffisamment indiqué ses références. Mais cela tient en partie à ce que son œuvre est, dans une large mesure, un travail original.

Avec MM. Besnier et Segresta, nous arrivons à l'antiquité classique qui, on peut en juger par cette énumération, n'occupe qu'une place secondaire dans l'ensemble des recherches et des travaux de notre colonie romaine ;

c'est le résultat nécessaire du mode de recrutement qui a été adopté pour l'École de Rome, quand elle a reçu son organisation définitive. Tout au moins cette antiquité est-elle bien représentée, cette année, par les deux mémoires dont il nous reste à parler.

Jadis, avec la permission et sous le contrôle de l'autorité italienne, les pensionnaires de l'École avaient pu concourir utilement à l'exhumation des inépuisables richesses que renferme le sous-sol des sites antiques, du nord au sud de la péninsule; on se rappelle les fouilles que M. Gsell a exécutées à Vulci, en 1889, dans des terrains appartenant au prince Torlonia, fouilles qu'il a dirigées et dont il a exposé les résultats avec une méthode et un scrupule d'exactitude rigoureuse auxquels on a, de toutes parts, rendu hommage; les fouilles de 89 ont beaucoup ajouté à ce que nous savions de l'industrie et des arts de l'Étrurie. Ces beaux jours sont passés; aujourd'hui l'administration italienne repousse toute offre de concours étranger. On sait comment, malgré la permission d'abord accordée, ont été interrompues, dès qu'elles ont paru devoir être fructueuses, il y a deux ans, les fouilles entamées à Satricum, aux frais du comte Tyskevicz, par M. Graillet, ancien membre de notre École. Plus récemment, un refus formel a été opposé à une demande analogue qu'avait présentée le premier directeur de l'École américaine, nouvellement fondée; il sollicitait la permission de dégager des remblais qui le cachent le pied des murs d'enceinte et des édifices d'une vieille ville des Volsques, Norba (1). Le

(1) *American journal of archæology*, 2^e série, t. I, 1897, p. 64.

parti est pris; nous ne voulons pas examiner ici s'il est conforme aux vrais intérêts de l'Italie et à ceux de la science; mais, en tout cas, les directeurs de l'École française, M. l'abbé Duchesne après M. Geffroy, ont été heureusement inspirés en détournant sur l'Afrique française, Algérie ou Tunisie, l'ardeur et la curiosité des jeunes explorateurs qu'ils ont sous leurs ordres; c'est là que ceux-ci dépenseront désormais les fonds qu'ils auraient, en présence de dispositions plus libérales, pu employer, en Italie même, à déblayer la nécropole ou à rendre au jour les édifices de quelque ville étrusque ou latine, avec les sculptures qui les décoraient.

M. Besnier s'est donc rendu, l'année dernière, en Afrique et y a passé les mois d'avril et de mai. Ce qu'il se proposait, c'était, sur le conseil de notre confrère M. Cagnat, d'interroger les restes du camp légionnaire de Lambèse, construit et occupé jusqu'aux derniers temps de l'Empire par la légion troisième Auguste. Depuis cinquante ans qu'on en parle et qu'on s'en occupe, on n'y a pas encore fait une seule fouille d'ensemble; on ne s'est jamais avisé d'y chercher, par le déblaiement suivi de quartiers entiers, qui existent encore sous terre, quel était l'aspect d'un camp romain permanent à l'époque impériale. L. Renier n'a demandé aux ruines de Lambèse que des inscriptions; c'était le but de sa mission. Le service des monuments historiques n'a fait que déblayer le *prætorium* et deux portes pour en assurer la conservation; Cherbonneau a mis au jour les thermes, parce que les murs en étaient bien apparents à la surface du sol et que la fouille promettait la découverte de mosaïques. D'autres ont creusé

de-ci de-là au gré de leur caprice. A ceux qui s'occupent des choses africaines, le moment semble venu de procéder plus scientifiquement. M. Besnier est entré dans ces vues et a obtenu de M. le Directeur de l'École de Rome l'autorisation de consacrer sa première année de pension à une recherche spéciale très nettement définie.

Derrière le *prætorium*, dit-il, à la place que devait occuper à l'origine, d'après les écrivains anciens, le *quæstorium*, se trouve un édifice, de destination inconnue, appelé depuis L. Renier « carceres » et déblayé récemment par les monuments historiques : il comprend un étage terminé en abside et un sous-sol divisé en logettes. M. Cagnat (*Armée d'Afrique*, p. 540) y voit « le lieu de réunion d'un des collèges de sous-officiers qui existaient dans la légion depuis l'époque de Septime Sévère ». C'est des environs de cet édifice que semblent provenir tous ces monuments semi-circulaires appelés *Scolæ*, dont nous possédons un exemple caractéristique au Musée du Louvre. Il y a donc lieu de supposer que cette partie du camp était occupée par une suite de salles de réunion réservées aux collèges militaires. Comment un tel quartier était-il aménagé dans le détail? C'est ce que M. Besnier s'est proposé d'examiner. Il n'a pu opérer cette année que des sondages, n'ayant à sa disposition qu'une somme très modique. Il a cependant obtenu des résultats encourageants; il a reconnu la présence d'une suite de chambres à absides, dont quelques-unes sont certainement, ainsi que le prouvent des inscriptions qu'il y a trouvées, des salles de réunion de collèges militaires.

Dans ses fouilles il a recueilli un certain nombre de

textes épigraphiques plus ou moins mutilés : on pouvait être certain d'avance qu'il en serait ainsi, les murs qui ont été établis à une basse époque dans cette partie du camp étant faits de morceaux empruntés à des édifices antérieurs. A cet égard une fouille quelconque dans le camp de Lambèse sera toujours féconde.

En outre, au cours des excursions qu'il a faites dans la ville de Lambèse, à Tingad, à Tebessa, M. Besnier a photographié un certain nombre de monuments figurés encore inédits. Les plus curieux sont de grandes stèles votives à Saturne où se voient les Dioscures, les dédicants, les victimes et la procession des Canéphores. C'est un utile complément à la série de documents analogues qu'avait recueillis en Algérie un de ses prédécesseurs à l'École de Rome, M. Toutain.

Enfin M. Besnier a commencé à étudier et à photographier la collection très riche de M. le capitaine Fayes, de Constantine, dont il se propose de publier le catalogue. Il s'est occupé particulièrement des bronzes.

En résumé, le voyage de M. Besnier a déjà donné des résultats scientifiques intéressants, mais paraît surtout en promettre pour l'avenir. Il faut qu'il retourne le prochain printemps à Lambèse et qu'il achève sur le terrain les recherches qu'il a commencées. Il est assuré dès maintenant d'arriver à la solution de la question qu'il s'est proposé de résoudre.

Formé à l'École des Hautes Études, M. Segresta est un philologue, un helléniste, élève de MM. Tournier et Desrousseaux. En 1896, des circonstances indépendantes de sa volonté l'avaient empêché de nous adresser l'étude

sur les *Idylles de Théocrite*, qu'il avait décidé d'entreprendre dès son arrivée en Italie. Il n'avait envoyé qu'une série de pièces qui témoignaient de son effort. Celui-ci ne pouvait manquer d'aboutir à un travail d'ensemble que nous avons reçu cette année.

On sait que le texte de Théocrite avait déjà fait l'objet de travaux importants, notamment de la part d'Ahrens et de Ziegler. Ce dernier avait collationné, d'une manière à peu près définitive, les meilleurs manuscrits du poète. Mais beaucoup d'autres manuscrits qu'on ne saurait négliger n'avaient pas encore été explorés ou ne l'avaient été qu'imparfaitement, et personne n'avait encore réussi à déterminer la filiation des manuscrits venus jusqu'à nous. M. Segresta s'est proposé de combler cette double lacune. Il a examiné avec un soin minutieux les manuscrits de Théocrite qui se trouvent en Italie. Il en donne une description complète et exacte. Comme pièces justificatives, il joint à son mémoire la collation de douze de ces manuscrits pour un certain nombre d'idylles. Il essaye enfin de classer trente manuscrits et d'en établir l'arbre généalogique. C'est là une entreprise aussi délicate que méritoire. Nous n'oserions affirmer que le classement de M. Segresta soit définitif. Il est possible que notre jeune philologue y apporte lui-même quelque jour certaines modifications. Mais il nous paraît que M. Segresta a mis dans ses recherches une patience à toute épreuve, l'exactitude la plus consciencieuse et une méthode judicieuse.

Il faut donner le même éloge au chapitre consacré à la métrique de Théocrite. L'agencement des dactyles et des spondées dans l'hexamètre, les césures et les coupes, les

particularités prosodiques, enfin toute la structure du vers héroïque dans Théocrite, Callimaque et Apollonios de Rhodes y est l'objet d'une étude approfondie et d'une statistique mise sous les yeux du lecteur au moyen de plusieurs tableaux.

Ajoutons que M. Segresta donne aussi les variantes de l'*Editio princeps* et de la *Juntine* pour un assez grand nombre d'idylles. Il a même pris la peine de noter pour quatre idylles les variantes de toutes les éditions.

Ce laborieux travail a été entrepris par M. Segresta afin de préparer une nouvelle édition de Théocrite. Il ne se dissimule pas que nos meilleurs manuscrits de Théocrite, qui ne remontent pas plus haut que le XIII^e siècle, ne sont que relativement bons et laissent beaucoup à désirer, que les huit ou dix dernières pièces du recueil n'ont été transmises que par des manuscrits récents et de peu de valeur. On peut donc se demander si des collations plus multipliées et plus exactes et un classement motivé des manuscrits contribueront beaucoup à l'épuration du texte. Quoi qu'il en soit, le texte se trouvera établi sur une base plus solide. Nous souhaitons que M. Segresta puisse compléter ses études et réaliser le projet qu'il a conçu, et nous l'inviterions, lorsqu'il reprendra son travail en vue d'une publication définitive, à se préoccuper, plus qu'il ne l'a fait dans cette première rédaction, de la correction du style et de la propriété des termes.

L'élaboration des mémoires soumis à notre jugement n'épuise pas, à elle seule, toute l'activité de l'École. Pour mesurer l'étendue des recherches que poursuivent, dans des domaines très différents, ses membres actuels et ses

anciens membres, il faut feuilleter les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* que l'École publie depuis dix-sept ans. Si les savants qui s'occupent d'archéologie classique et d'épigraphie latine ou grecque peuvent éprouver quelque regret de ne plus trouver souvent, dans ces cahiers, d'articles et d'images qui se rapportent à leurs études favorites, ils savent du moins, par le témoignage de leurs confrères, quelle haute valeur présentent nombre des essais que le recueil consacre aux antiquités chrétiennes, à l'histoire et aux arts du Moyen Age et de la Renaissance, à la biographie et aux correspondances des humanistes des XV^e et XVI^e siècles.

L'histoire de la Grèce, au cours des quatre derniers siècles, ne présente pas le même intérêt que celle de l'Italie, et d'ailleurs les membres de l'École d'Athènes, par les études qu'ils ont faites soit à l'École normale, soit à la Faculté des Lettres, sont particulièrement inclinés à s'occuper plutôt de l'antiquité que des temps modernes. Jusqu'à ces dernières années, c'est à l'étude de la Grèce classique, de son histoire et de sa géographie, de son industrie et de ses arts, de sa langue et de ses lettres que se sont consacrés presque tous les jeunes gens qui ont passé par cette école ; les travaux que celle-ci nous envoyait présentaient entre eux une frappante analogie, tout au moins par le choix et la nature des thèmes qui y étaient traités. Cependant, par une heureuse innovation, l'École a, depuis quelque temps, élargi le champ de ses recherches dans diverses directions ; il y a donc plus de variété qu'autrefois dans les sujets des mémoires qui nous viennent d'Athènes.

L'empire d'Orient, au moins jusqu'en 1204, est, par son organisation administrative et militaire, par son droit public et privé, comme une prolongation de l'empire romain d'Occident, dont il perpétue le nom. C'est lui qui conserve le dépôt de la pensée et des lettres grecques ; son art se rattache, par une tradition ininterrompue, à l'art antique. C'est là une vue historique dont la justesse ne saurait être contestée ; aussi l'Académie, par les encouragements qu'elle a accordés à M. Millet, n'a-t-elle, depuis trois ans, pas cessé de témoigner qu'elle avait vu avec plaisir l'École prendre position dans le domaine des études que l'on est convenu d'appeler *byzantines*, études qui, nous devons l'espérer, ne tarderont pas à trouver leur consécration dans un enseignement fondé soit au Collège de France, soit auprès de quelque-une de nos Universités.

Le mémoire de M. Colin, élève de troisième année, a pour titre : *la Corporation athénienne des artistes dionysiaques, d'après les inscriptions du trésor des Athéniens de Delphes.*

Il est tiré, comme celui que M. Colin nous avait adressé l'an dernier, des textes épigraphiques découverts dans les fouilles de l'École française à Delphes. Ce travail présente l'intérêt et les qualités auxquelles l'Académie a rendu justice dans un précédent rapport. Les textes sont reproduits en caractères épigraphiques avec une minutie scrupuleuse, retraçant très soigneusement la forme des nombreux fragments que l'auteur a dû rapprocher pour recomposer les inscriptions brisées. M. Colin en a donné une transcription avec des restitutions presque toutes

satisfaisantes ; il les a fait suivre d'un commentaire philologique et historique approfondi. Ces documents réunis nous font pénétrer dans la vie des compagnies d'artistes dionysiaques au III^e et au II^e siècle avant notre ère. Ces compagnies, qui comprenaient non seulement des acteurs, mais des musiciens et des poètes dans tous les genres, étaient placées sous le patronage de Dionysos, et avaient pour objet de célébrer les jeux en l'honneur des dieux. Tous ces artistes étaient des citoyens libres, et étaient considérés, en raison de leur fonction, comme des hommes sacrés, qui avaient droit à des honneurs et à des privilèges considérables. Les Romains les en comblèrent aussi bien que les Amphictyons : c'est ce que nous montrent les documents déchiffrés et commentés par M. Colin.

Nous mentionnons rapidement deux décrets des Amphictyons conférant aux artistes d'Athènes la sûreté et l'inviolabilité personnelles, l'exemption du service militaire et des contributions extraordinaires. Une copie incomplète en avait été trouvée à Athènes dans le théâtre ; le nouveau texte a permis à M. Colin d'en combler plusieurs lacunes et d'en corriger quelques restitutions.

Plus nouveau est le texte suivant. La compagnie d'Athènes, désireuse de prendre le premier rang, demande et obtient des Amphictyons le droit, pour les prêtres qu'elle prenait parmi ses membres, de porter une couronne d'or dans toutes les villes où ils se rendront, sans que nul ne puisse les en empêcher. M. Colin fait voir, par les considérants du décret, que la Grèce avait alors accepté tous les éloges que les poètes et les écrivains d'Athènes avaient décernés à leur patrie. C'est au peuple athénien que l'humanité

doit tous les bienfaits de la civilisation; c'est lui qui l'a tirée de la vie sauvage en lui communiquant les mystères et les lois donnés par les dieux, en lui faisant part de l'agriculture qu'il avait reçue comme don particulier; c'est encore Athènes qui a formé la première compagnie d'artistes dionysiaques, fondé les jeux scéniques, trouvé et développé la tragédie et la comédie. En conséquence, les Amphictyons jugent qu'il y a lieu d'accorder à la compagnie d'Athènes tout ce qui intéresse sa gloire et son honneur.

Le texte le plus important est un sénatus-consulte daté des ides de juin de l'année 112 avant notre ère.

La seconde moitié en est conservée sur deux morceaux presque intacts; mais, pour reconstituer la première, il a fallu rapprocher de nombreux fragments ou du moins en marquer la place afin de restituer, autant qu'il était possible, les parties qui avaient disparu ou d'indiquer le sens général de la phrase, quand les lettres conservées ne suffisaient pas à la restitution des mots. M. Colin s'est très bien acquitté de cette double tâche. Nous devons également louer le commentaire qu'il a donné de ce document de premier ordre, discutant une à une les difficultés et justifiant, d'une manière presque toujours satisfaisante, ses restitutions et ses explications. Il a étudié séparément la forme et le fond.

En tête, l'indication du magistrat qui consulte l'assemblée avec la date et le lieu de la séance, ainsi que les noms des témoins qui assistèrent à la rédaction de l'acte. Puis le résumé du discours et des arguments des deux parties, se terminant par une demande formelle. Enfin, la décision divisée en quatre paragraphes dont chacun est l'objet d'un

vote spécial. C'est la forme déjà constatée dans les sénatus-consultes de la république que les inscriptions nous ont fait connaître. Celui-ci confirme l'observation faite à propos du sénatus-consulte de Thèbes : le Sénat envoyait aux villes de la Grèce une traduction grecque, faite à Rome par les scribes de la République, traduction qui rendait chaque mot latin par un mot grec et dont quelques passages ne se comprenaient qu'en rétablissant les expressions latines.

L'affaire jugée par le Sénat est des plus curieuses. Les parties aux prises sont deux compagnies d'artistes dionysiaques, celle d'Athènes et celle de l'Isthme et de Némée ; cette dernière avait absorbé plus ou moins complètement les compagnies locales de la Grèce du Nord et tendait à exploiter exclusivement les jeux de toute la Grèce continentale. Un compromis semble avoir été conclu entre les deux sociétés ; mais les artistes d'Athènes, se jugeant lésés, firent appel, vers 135, au gouverneur de Macédoine, Sisenna, qui enjoignit aux artistes de l'Isthme d'envoyer devant lui des députés pour les justifier. Ceux-ci, probablement sur l'invitation de Sisenna, signèrent à Pella une convention avec les députés d'Athènes, dont on reconnaissait les prétentions. Grande colère des artistes de l'Isthme qui accusèrent leurs mandataires de prévarication et les condamnèrent. Ceux-ci, loin de se soumettre, entraînent dans leur révolte les artistes de Thèbes et de Béotie, et s'emparant par force des archives, de la caisse, des couronnes et des offrandes, constituèrent une compagnie indépendante. Pour étouffer la rébellion et abattre leurs rivaux d'Athènes, les artistes de l'Isthme et de Némée

convoquèrent à Delphes une assemblée illégale qui interdit aux dissidents et aux Athéniens de prendre part aux jeux. Nouveau recours des Athéniens au gouverneur de Macédoine et appel à la sentence du Sénat. Celui-ci, confirmant ses décisions précédentes, donna pleinement gain de cause à la compagnie d'Athènes, dont les députés étaient traités de la façon la plus honorable. Les décrets de la société de l'Isthme étaient abrogés; la convention de Pella était déclarée en vigueur et le consul, alors en Macédoine, chargé de régler les questions d'argent. M. Colin nous a rendu là une page curieuse de l'histoire du théâtre grec, ou plutôt des gens de théâtre, de leurs querelles interminables, de leurs luttes bruyantes de vanité et d'intérêt. Au sénatus-consulte était annexée une copie de la convention de Pella, dont, malheureusement, il reste à peine quelques lignes. La compagnie d'Athènes triomphante voulut poursuivre sa victoire; un décret du peuple athénien demanda aux Amphictyons, pour ses artistes, et obtint la confirmation de leurs anciens privilèges : sûreté et inviolabilité, privilège pour leurs prêtres de porter en toute ville une couronne d'or, droit d'exercer leur métier dans tous les jeux, comme déjà l'avait décidé le Sénat.

Il y a lieu d'accorder à M. Colin les mêmes éloges et les mêmes encouragements que l'année dernière, pour ce mémoire qui fait honneur à l'École d'Athènes.

C'est encore les fouilles de Delphes qui ont fourni la matière du mémoire de M. Fournier, agrégé de grammaire et élève de troisième année. Sa *Grammaire des actes delphiques d'affranchissement au second siècle* est une étude consciencieuse, à laquelle l'auteur s'est préparé par la

lecture des travaux antérieurs de même nature. Le reproche que l'on peut lui adresser, c'est que l'ordre n'y est pas assez rigoureux. Après avoir traité de la conjugaison, l'auteur arrive à la phonétique (p. 51), puis il revient à la conjugaison (p. 102), après quoi la phonétique reparait (p. 109).

Au lieu d'engager une polémique contre Curtius et les autres linguistes, M. Fournier aurait plutôt dû exposer les faits pour son propre compte, en suivant l'ordre adopté dans tous les ouvrages de ce genre : 1° Phonétique; 2° Morphologie; 3° Vocabulaire. La dissertation de Allen, *De dialecto Locrensi*, aurait pu, sous ce rapport, servir de modèle. S'il s'était conformé à ce plan, il n'aurait eu qu'à indiquer, au terme de chaque chapitre, les faits nouveaux et caractéristiques par lesquels se distinguait le dialecte qu'il étudiait; son exposition serait ainsi devenue beaucoup plus claire.

On ne voit d'ailleurs pas pourquoi M. Fournier n'a cherché la matière de ces observations que dans les textes d'affranchissement. Ceux-ci ne constituent pas, à eux seuls, une unité linguistique; il y aurait eu profit à faire intervenir d'autres textes delphiques. Page 14 et suivantes, il y a une étymologie bien risquée. A certaines pages, les notes manquent, quoique annoncées par des chiffres de renvoi. Le mémoire porte donc la trace de quelque précipitation et d'une certaine inexpérience, mais, lorsqu'il aura été revu, disposé dans un autre ordre et complété, il peut rendre service et faire honneur à son auteur.

M. Fossey, agrégé des lettres, a été conduit, par les voyages qu'il a faits en Syrie, à s'occuper de la recherche des textes écrits dans une des langues sémitiques qui

étaient parlées dans cette région ; le désir d'expliquer lui-même les textes l'a mené à étudier ces langues ; il a obtenu d'être attaché à l'École du Caire, et il va repartir très prochainement pour la Syrie, avec l'espoir d'y entreprendre des fouilles en vue desquelles l'Académie lui a déjà assuré des ressources. Comme pensionnaire de première année, M. Fossey avait soumis à la Commission deux mémoires qui témoignaient déjà du tour très particulier qu'ont pris ses recherches. L'un d'eux est un *Recueil d'inscriptions palmyréniennes*, au nombre de trente ; l'autre est une étude *Sur le Panthéon nabatéen, d'après les inscriptions*.

Le premier de ces mémoires est tiré du butin que MM. Perdrizet, élève de quatrième année, et Fossey ont rapporté d'un voyage en Syrie, qu'ils ont exécuté de concert. Les inscriptions grecques qu'ils ont recueillies au cours de cette mission ont déjà paru en partie au *Bulletin de correspondance hellénique* (1). Mais MM. Fossey et Perdrizet ont en outre pris soin de relever toutes les inscriptions palmyréniennes qu'ils rencontraient sur leur passage (2) et d'en prendre toutes les fois qu'ils l'ont pu, des estampages et des photographies. Ce sont ces inscriptions qui font l'objet du premier mémoire de M. Fossey.

Les numéros 1-13 *bis* ont été trouvés à Damas, chez divers habitants.

(1) 1897, p. 40-91.

(2) C'est également à M. Perdrizet que nous devons l'acquisition de la grande inscription de Larnaca-lapithou, aujourd'hui au Musée du Louvre, ainsi que l'estampage et la photographie de l'inscription phénicienne d'Avignon, dont il a eu le mérite de reconnaître le premier le caractère.

Les numéros 14-23 sont en la possession de Moutran-Pacha, à Baalbek.

Les numéros 24-29 viennent de diverses collections à Antioche et à Alexandrette.

Les inscriptions de Moutran-Pacha avaient déjà été publiées, sauf le n° 17, par M. Euting (1); mais les estampages, très soigneusement pris par M. Fossey, lui ont permis de compléter et de corriger, sur certains points de détail, les lectures de M. Euting, et prouvent ainsi l'utilité qu'il peut y avoir à reprendre à nouveau, quand il s'agit de contrées aussi éloignées, des inscriptions déjà connues. M. Fossey y a joint de bonnes photographies de ces inscriptions et des bas-reliefs qui les accompagnent et dont quelques-uns ne sont pas sans intérêt.

On peut regretter que M. Fossey n'ait pas indiqué la correspondance de ses inscriptions avec celles de M. Euting, ni marqué les points où il se sépare de son devancier; mais ce sont des lacunes qu'il fera disparaître, de même que les quelques fautes de transcription qui lui ont échappé, quand il publiera à loisir son mémoire.

Les séries I (1-13 *bis*) et III (24-29) ne comprennent que des textes inédits. Pour la première, M. Fossey nous donne des photographies ou des estampages; pour la troisième, il n'a ni photographies ni estampages, mais des copies qui paraissent bien faites. M. Fossey ne nous donne aujourd'hui que la traduction des inscriptions, sans la confirmer

(1) *Epigr. Miscellen, Sitzungsber. der K. akad. zu Berlin*, t. XXXV (1885), p. 677-678 et tab. IX. Elles ont été depuis recopiées par moi (1894) et par M. l'abbé Chabot (1896).

par aucun rapprochement. Son travail gagnera encore en intérêt comme en utilité, lorsqu'il aura pu le documenter plus solidement à l'aide d'instruments de travail qu'il n'avait pas sous la main.

Le second mémoire de M. Fossey : *le Panthéon nabatéen d'après les inscriptions*, n'est, ainsi que M. Fossey l'a dit lui-même, qu'une esquisse, dont les éléments sont empruntés au *Corpus inscriptionum Semiticarum*. On y trouvera, à côté de certaines idées qui ont cours depuis longtemps, comme aussi d'affirmations dont quelques-unes auraient besoin d'être revisées (1), des hypothèses ingénieuses et des vues originales. C'est ainsi que M. Fossey nous paraît avoir raison lorsqu'il rapproche les noms du type « Abd-el-Baali », de l'arabe Abd-el-Mélik et des autres noms formés sur le même modèle.

D'une façon générale, peut-être M. Fossey a-t-il trop cédé à la tentation de simplifier le panthéon nabatéen. Des épithètes qui étaient à l'origine de simples qualificatifs sont souvent devenues de véritables noms divins. El-Gasiou, « le dieu du Gasiou », désignait sans doute une divinité particulière, ayant son culte et son caractère propres, tout aussi bien que le grand dieu des Nabatéens, Dusarès, dont le nom signifiait primitivement « le dieu du Sara ». Il y a là une source importante qu'il ne faut pas négliger dans l'étude du panthéon nabatéen.

Nous espérons que M. Fossey reprendra ce travail, en

(1) M. Fossey affirme que le fait d'hommes ayant porté des noms divins est très fréquent en phénicien. Je n'en connais, pour ma part, que deux ou trois exemples, parmi toutes les inscriptions phéniciennes.

lui donnant pour base une étude méthodique et complète, avec renvois à l'appui, de tous les noms de dieux mentionnés dans les inscriptions nabatéennes et de tous les noms d'hommes renfermant des noms divins. Une étude de ce genre sera encore plus fructueuse quand M. de Vogüé aura publié les inscriptions nabatéennes de Petra et que les inscriptions du Sinaï, qui sont sous presse, auront paru. Elle peut déjà être tentée utilement avec les matériaux publiés dans le *Corpus*. Il faudra surtout les rapprocher des noms divins qui se trouvent soit chez les auteurs anciens, soit sur les inscriptions grecques et latines. Nul n'est mieux placé que M. Fossey pour le faire, et il rendra en le faisant un vrai service à la science.

Nous ne pouvons que nous applaudir de voir de jeunes savants, sortis de l'École d'Athènes, apporter leur connaissance approfondie de l'antiquité classique à l'étude de questions qui touchent par tant de points au monde grec et romain. Aucun concours ne peut être plus profitable aux études d'épigraphie orientale. Sans doute, l'étude des langues sémitiques ne s'improvise pas plus que celle du grec et du latin; mais l'exemple donné depuis quelques années par les membres de l'École d'Athènes prouve quels résultats nous pouvons attendre d'une collaboration aussi active et aussi éclairée.

Le mémoire de M. Laurent, élève de seconde année, est consacré aux *églises byzantines de la Morée antérieures à la conquête turque*.

L'auteur s'est attaché à dresser un catalogue aussi complet que possible des sanctuaires tant byzantins, au sens propre du mot, que francs et néo-grecs. Il a ensuite étudié

chacun de ces monuments, pour finir par dégager de ses observations un certain nombre de lois générales. C'est ainsi que là où l'on ne voyait jusqu'ici qu'uniformité et monotonie, il a réussi à mettre en lumière un certain nombre de types distincts. Il a constaté que les églises imitées de Sainte-Sophie étaient toutes antérieures au IX^e siècle ; celles dont le plan rappelle Saint-Serge ont été construites, sauf une exception, entre le X^e siècle et le milieu du XII^e. Enfin c'est seulement depuis la seconde moitié du XI^e siècle qu'entre dans l'usage courant la disposition qui consiste à faire soutenir la coupole par quatre colonnes indépendantes.

Il est fâcheux que la décoration peinte ou exécutée en mosaïque ait presque partout disparu à l'intérieur de ces sanctuaires. Par contre, les fragments architectoniques, recueillis en grand nombre, ont leur importance pour l'étude de la sculpture ornementale byzantine du VII^e au XII^e siècle, presque inconnue encore, du moins pour les monuments sortis de la Grèce propre.

Un choix fort varié de photographies accompagne ce mémoire. M. Laurent ne s'est pas borné à reproduire l'ensemble et les détails d'une foule d'églises de la Morée ; il a établi de nombreux rapprochements entre ces édifices et les monuments similaires, soit du reste de la Grèce, soit de l'Italie. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le vif intérêt que présente ce constant parallèle.

En résumé, le mémoire de M. Laurent témoigne de beaucoup de conscience et d'un véritable esprit critique. Il faut louer, entre autres, le soin avec lequel l'auteur s'est tenu au courant des plus récentes publications ita-

tiennes, allemandes ou russes. Ce travail offre un utile et très neuf complément des recherches entreprises par M. Millet. De même que celles-ci, il fait le plus grand honneur à notre École française d'Athènes et prouve combien notre confrère, M. Homolle, a été bien inspiré en dirigeant du côté de l'archéologie chrétienne les études de quelques-uns des jeunes érudits placés sous sa direction.

Il est à souhaiter que M. Laurent, après s'être familiarisé avec les principes généraux de l'art byzantin par cette étude sur un ensemble de monuments relativement secondaires, s'attaque maintenant à quelque problème transcendant. Salonique ou Constantinople lui offriront une ample moisson de découvertes.

L'analyse des mémoires qui ont été soumis à votre commission ne suffit pas à donner une juste idée du travail qui s'accomplit à l'École d'Athènes, de l'importance et de l'intérêt des recherches d'érudition que les membres de l'École engagent pendant leur séjour en Grèce et dont ils nous offrent alors les prémices, pour les poursuivre et les achever après leur retour en France; ils y trouvent souvent la matière d'études qui rempliront toute leur vie, d'ouvrages qui honoreront la science française. C'est ce qui frappe tout d'abord, quand on parcourt les tables du *Bulletin de correspondance hellénique*. Bien des années encore après avoir quitté Athènes, les anciens membres de l'École continuent leur concours au recueil où ont paru leurs premiers essais; dans maints cahiers, leurs articles tiennent plus de place que ceux des jeunes gens en cours de pension. Grâce à l'empressement avec lequel les membres mêmes des promotions les plus lointaines saisissent toutes

les occasions qui s'offrent à eux de collaborer au *Bulletin*, celui-ci, dès le lendemain même du jour où il avait été fondé par notre cher et regretté confrère Albert Dumont, en 1876, acquérait dans le monde savant une autorité qui n'a fait depuis lors que grandir, par l'effet des soins qu'ont donnés à cette publication MM. Foucart et Homolle.

L'École française d'Athènes s'appêtait, l'an dernier, à célébrer avec éclat son cinquantenaire; elle avait donné rendez-vous à tous ses fils dispersés, dont beaucoup auraient répondu à son appel, et nombre de savants étrangers, réunis à ce propos en congrès dans sa bibliothèque, promettaient de s'associer à cette fête de famille, par leur présence et par les communications qu'ils annonçaient. Français et étrangers auraient ainsi, de concert, rendu hommage à la pensée libérale d'où est née l'École et aux efforts que se sont imposés, depuis un demi-siècle, directeurs et pensionnaires, en vue de faire que cette haute pensée portât tous ses fruits.

L'Académie sait les tristes événements qui ont empêché ce beau projet de se réaliser, et cette année, il n'a pas été possible de le reprendre, comme nous l'avions un moment espéré. La Grèce, qui a été si cruellement éprouvée l'an dernier, est encore dans une situation trop douloureuse et trop précaire pour que l'on ait pu songer à lui donner le spectacle de réjouissances dont il lui aurait été difficile de prendre sa part, comme elle l'eût fait si volontiers dans d'autres temps. Ce n'est pas sans regret que *les Athéniens*, pour les désigner par l'appellation familière dont ils se servent entre eux, ont renoncé à cette solennité, à l'agrément des rencontres qu'elle leur promettait et au plaisir qu'ils

auraient pris à entendre remémorer les titres scientifiques de leur chère École; mais l'année du jubilé ne s'écoulera d'ailleurs pas sans rien laisser derrière elle qui en marque la trace. Le souvenir en sera perpétué par la belle médaille où notre confrère, M. Roty, a fixé, telle que pouvait la concevoir l'esprit d'un grand artiste, l'image idéale de l'École; il le sera par le livre dans lequel un *Athénien*, M. Radet, professeur à l'université de Bordeaux, a entrepris de raconter l'histoire semi-séculaire de l'École, de ses origines incertaines et mal définies, des épreuves ou, bientôt après, elle faillit succomber, des réformes heureuses, suggérées par l'expérience, dont l'initiative a été prise par les directeurs et que les ont aidés à réaliser la tutelle éclairée et bienveillante de votre commission ainsi que la bonne volonté des ministres de l'instruction publique (1). On verra par ce récit que le développement et le progrès ont été continus. Dans ces conditions, le passé nous répond de l'avenir.

Ce qui, mieux encore que la médaille et le livre, donnera dans la vie de l'École une importance et un caractère tout particuliers aux dernières années de cette période d'un demi-siècle, c'est ces belles fouilles de Delphes qui, assurées à la France par l'action persévérante de M. Foucart, ont été, grâce à la munificence du Parlement, exécutées par M. Homolle. Elles sont achevées maintenant, et les documents de tout genre qu'elles ont fournis, restes

(1) L'histoire de ces origines vient d'être racontée avec beaucoup d'exactitude et d'agrément par un des membres de la première promotion, par notre confrère M. Lévêque. Voir, dans le numéro du 1^{er} mars 1898 de la *Revue des Deux Mondes*, l'article intitulé : *La fondation et les débuts de l'École française d'Athènes*.

d'édifices, monuments figurés et textes épigraphiques, assurent pour longtemps au *Bulletin* une riche matière. M. Homolle a commencé à donner dans ce recueil une description des édifices et des sculptures qui les décorent. Cette description, où le détail est d'une extrême précision, sera complétée et illustrée à bref délai par un *Compte rendu des fouilles*, où toute une série de planches reproduira ceux des monuments qui sont les mieux conservés et les plus intéressants pour l'histoire de l'art.

Cette description et cet atlas seront comme la première esquisse de la publication d'ensemble où nous espérons trouver, avec une relation circonstanciée des travaux, avec les inscriptions, avec de fidèles reproductions des statues et des bas-reliefs, les relevés et les restaurations de l'habile architecte adjoint à la mission, M. Tournaire. Cette publication, les savants français et étrangers l'attendront désormais avec moins d'impatience; mais ils ne cesseront pourtant pas de compter sur elle et de la réclamer. Il importe à l'honneur de la science française que l'ouvrage qui aura pour titre *les Fouilles de Delphes* vienne faire, dans la bibliothèque des archéologues, un digne pendant à celui dans lequel, par les soins de l'Académie de Berlin, l'Allemagne a exposé les résultats de ses fouilles d'Olympie.

